

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat :** secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet :** <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars-Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°580 du 20 au 26 février 2022

MESSES DOMINICALES			MESSES EN SEMAINE		
Samedi 26 février <i>St Alexandre</i>	Pont-Aven	18h00	Mardi 22 février <i>Chaire de St Pierre</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
	Baye		Mercredi 23 février <i>St Polycarpe</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
	Locunolé			Judi 24 février <i>St Modeste</i>	9h00
Dimanche 27 février <i>St Grégoire de Narek</i>	Quimperlé N-Dame	10h30	18h00		Grande chapelle - Kerbertrand
	Clohars-Carnoët		Vendredi 25 février <i>St Nestor</i>	9H00	Clohars
	Rédéné			S ^{te} Croix- Quimperlé	
Samedi 5 mars <i>Ste Olive</i>	Névez	18h00	Nous vous rappelons que le port du masque, la désinfection des mains et les distances physiques sont obligatoires durant la messe.		
	Le Trévoux				
	Tréméven				
Dimanche 6 mars <i>1^{er} dim. de Carême</i> <i>Ste Colette</i>	Quimperlé N-Dame	10h30			
	Riec				
	Scaër				

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION

Le **samedi 26 février** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale Ste Croix à Quimperlé ; Possibilité de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou en semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 14h30 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00.

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h45, pour la France et le monde.

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 à l'intention de la crise mondiale et des prochaines élections en France.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Sacristie de l'église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Église de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Rédéné le vendredi de 15H00 à 17H00.

Église de Locunolé le vendredi de 20h00 à 20h30.

PRIERE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- et à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven).

Ce dimanche 20 février à 17h00 à église Notre-Dame de l'Assomption (Quimperlé), les Amis de l'orgue du pays de Quimperlé vous invite à un moment musical avec l'organiste Pierre MICHEL.

Ce dimanche 20 février à l'église de Kervignac (Diocèse de Vannes) : rassemblement de prière à partir de 14H30 : adoration, témoignage, prière du chapelet, louange, confession. La journée se terminera par la messe pour la France.

Mercredi 23 février à 18H00 à l'église de Moëlan : répétition de chants liturgiques.

NOUVEAU : l'actualité de la pastorale des jeunes de la paroisse St Colomban est à retrouver sur **Instagram** : [pastojeunessaintcolomban](https://www.instagram.com/pastojeunessaintcolomban) : Joyful (14 et 15 mai) ; JMJ 2023 à Lisbonne... Abonnez-vous ! Ces infos sont également disponibles sur le site Internet paroissial.





Béatification du père HAMEL :

« Jacques Hamel était un prêtre ordinaire, tué par haine de sa foi »

Le père Paul VIGOUROUX a préparé le dossier pour une reconnaissance du martyr de Jacques HAMEL par le Vatican. Pour le postulateur, le procès pénal qui s'ouvre ce lundi 14 février n'apporte pas d'éléments au dossier pour la béatification du père HAMEL : il s'agit de deux procédures indépendantes.

La Croix : Alors que s'ouvre le procès de l'attentat qui a coûté la vie au père Jacques HAMEL [le 14 février] , un autre procès est en cours pour la reconnaissance du martyr et la béatification du prêtre assassiné. Quel lien entre les deux procès ?

Père Paul VIGOUROUX : Ce sont deux procédures tout à fait différentes. Bien sûr, c'est le même événement qui en est à l'origine, mais le dossier pour la béatification du père Jacques HAMEL a été déposé à la Congrégation pour la cause des saints le 10 avril 2019, et ce dossier est clos. Le Vatican étudie la cause et, si le pape veut y donner suite, il jugera du moment opportun. Il n'y a pas d'urgence.

Le procès qui s'ouvre devant la cour d'assises spéciale pourrait-il malgré tout apporter des éléments pour l'appréciation du martyr ?

P. V. : Le procès pénal est important pour établir la responsabilité des uns et des autres dans l'assassinat, mais le dossier pour la béatification est clos. Bien sûr, des éléments de l'enquête judiciaire ont pu être joints aux pièces rassemblées pour la béatification. Mais il est trop tard pour y ajouter les éléments du procès criminel.

En fait, il y a quatre conditions pour reconnaître un martyr : que la personne soit morte de mort violente, qu'elle ait été tuée en raison de sa foi, qu'elle ait réagi de manière non violente et qu'elle ait une réputation de martyr. Le fait que le père Jacques HAMEL soit mort « en haine de la foi » ne fait pas de doute : les deux agresseurs s'en sont pris à la croix, ont frappé l'autel de plusieurs coups de couteau, sont intervenus durant une messe, ont même discuté du Coran avec les religieuses, et enfin ont tué un prêtre alors qu'il célébrait, revêtu de son aube.

En préparant sa probable béatification, qu'avez-vous perçu du père Jacques Hamel ?

P. V. : Jacques HAMEL a donné sa vie. Nombreux sont ceux qui le considèrent comme martyr de la foi non seulement en raison de sa mort mais aussi de sa vie, donnée avec simplicité et discrétion. C'est aussi ce que montre le dossier pour sa béatification, qui fait plus de 11 000 pages, notamment en raison des très nombreuses homélies que nous avons retrouvées.

C'était un homme et un prêtre vraiment ordinaire, dans le sens du Magnificat, qui annonce que Dieu « élève les humbles ». Il n'y a rien d'extraordinaire dans sa vie, tout entière consacrée à Dieu et aux autres, avec simplicité. Avec ses travers aussi, il n'avait pas une très jolie voix, il pouvait vite être contrarié, n'était pas d'un caractère facile... Il était très sensible à la violence, récitait depuis plusieurs mois la prière contre Satan et s'informait des attaques dont étaient victimes les chrétiens d'Orient.

À 86 ans, il aurait pu prétendre à la retraite depuis plusieurs années. Pourquoi était-il encore en poste ?

P. V. : L'archevêque, Mgr Dominique LEBRUN, lui avait suggéré en effet de se reposer, mais il voulait servir jusqu'au bout. C'était un homme du Concile, il aimait profondément l'Église, il avait le sens du service, et il est mort en célébrant la messe, en tenue de service.

Prière d'intercession au père Jacques HAMEL (du diocèse de Rouen)

Père Jacques Hamel,
veuillez présenter notre prière à Dieu, Père, Fils
et Esprit-Saint !

Vous Lui avez consacré votre vie :
que Dieu nous aide à accomplir sa volonté,
simplement, fidèlement, chaque jour.

Vous lui avez offert le pain et le vin :
que Dieu nous aide à offrir nos vies pour sa Gloire
et le salut du monde.

Vous avez démasqué Satan, le diviseur :
que Dieu nous aide à repousser ses tentations en
accueillant l'Esprit d'amour et de pardon.

Vous êtes mort en habit de prêtre :
que Dieu nous aide à témoigner de Jésus et de
son Évangile, jusqu'au bout.

Pouvez-vous aussi présenter à Dieu
cette intention particulière :

(...)Père Jacques Hamel, priez pour nous !